

MODIFICATION DE PERIODICITE DE VOS PRELEVEMENTS BANCAIRES

Ce document vous indique comment modifier la fréquence des prélèvements effectués sur votre compte bancaire.

Par Courrier ou par Fax

Etape 1 : Imprimez le formulaire ci-dessous.

Etape 2 : Remplissez-le en n'oubliant pas d'indiquer le numéro de ticket.
Le numéro de ticket vous a été envoyé par email lors de votre dernier contact.

Etape 3 : Par Fax, envoyez-le au 03 20 66 55 59 accompagné de votre RIB.

Etape 4 : Par Courrier, envoyez-le à l'adresse suivante :

Nordnet
Château de la Bonnerie
111 Rue de Croix
59510 Hem

Etape 5 : N'oubliez pas que chaque formulaire correspond à quatre clés au maximum. Si vous souhaitez migrer le paiement de plus de quatre clés, il est nécessaire de compléter plusieurs documents.

Etape 6 : Dès réception de vos documents, nous procéderons nous-mêmes aux modifications nécessaires dans votre dossier.

